

Attribution de subventions aux Associations Sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission des Sports, réunie le 23 mai 2008, propose la répartition des subventions suivantes :

Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

- La Saint-Claude Finale Zone Est de gymnastique - 22 juin 2008 :	1 500 €
- Besak Gym Cup Gala international de gymnastique - 21 juin 2008 :	500 €
- Comité Régional Handisport Championnats de France de Tir à l'Arc Handisport (21 et 22 juin)	300 €
- Roller Hockey Bisontin Participation exceptionnelle finale Championnat de France	1 500 €
- Besançon Triathlon Triathlon de Besançon (1 ^{er} mai 2008)	1 000 €
- Golf de Besançon Grand Prix de Besançon (30 et 31 août 2008)	1 000 €
- Balise 25 Course Nationale d'Orientation à VTT (25 mai 2008)	300 €
- Entre Temps Le temps d'un bloc	500 €
- BRC Cyclisme Nocturné des Chaprais 2008	300 €
- Amicale Cycliste Bisontine Championnat de Franche-Comté et montée J. de Gribaldy	2 000 €

La dépense totale soit 8 900 € sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2008 -chapitre 65.40.6574.4822/20300.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette attribution de subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 3 juillet 2008.